

Un bilan défendu aux poings

Pierre Gramegna et Carlo Thelen ont échangé les coups au cours d'un débat organisé par le think tank Idea

Luxembourg. «Comment peux-tu dire Carlo que la dette en valeur absolue augmente alors que l'endettement se compare à la production de richesse et qu'il baisse? C'est de la malhonnêteté intellectuelle et ça fait peur aux gens inutilement!». Le ministre des Finances Pierre Gramegna réplique sèchement à son successeur à la tête de la Chambre de commerce, M. Thelen, qui ne le ménage pas non plus lorsqu'il fait le bilan de l'action gouvernementale.

Le débat organisé hier soir par le think tank de la Chambre de commerce Idea avec pour participants deux hommes qui ont travaillé ensemble pendant une décennie laissait craindre une succession de courbettes en forme de tremplin pour les législatives à venir. Il a donné lieu à un véritable combat - les «Pierre» ont laissé la place à «Monsieur le ministre» - entre un économiste fêru de chiffres et défenseur des intérêts des entreprises et un homme politique

davantage enclin à considérer l'intérêt général.

Le directeur général de l'association patronale a manifesté à plusieurs reprises son insatisfaction au sujet d'un Zukunftspak pas assez ambitieux sur le recul des dépenses («on reste sur notre faim»), d'une baisse de l'imposition des sociétés trop timide («on est là aussi resté sur notre faim»)

et du manque de flexibilisation du travail en entreprise. «Nous avons joué le jeu pour le congé parental, nous n'avons pas eu de contrepartie», a lâché Carlo Thelen à Pierre Gramegna. L'intéressé n'a d'ailleurs pas caché son mécontentement, notamment lorsque le directeur de la Chambre de commerce a comparé le système de financement des retraites à une py-

ramide à la Madoff. Sur le fond, le ministre des Finances a défendu son action gouvernementale, à commencer par l'arrêt du creusement du déficit public, particulièrement menacé par l'assèchement des recettes de la TVA numérique et le poids de l'administration centrale. La baisse de l'impôt sur les sociétés de 21 à 18 % est assumé comme une décision raisonnable au regard des incertitudes liées aux nouvelles règles touchant la base imposable des sociétés et du niveau moyen d'imposition en Union européenne.

En matière de fiscalité, le ministre a revendiqué l'abolition du secret bancaire à l'origine d'un regain de crédit accordé à la place internationalement, ainsi que sa loyauté pour ne pas avoir «chargé» les anciens gouvernements responsables des traitements fiscaux «éthiquement choquants» de l'affaire Luxleaks. Pierre Gramegna promet les investissements consentis.



Carlo Thelen, Pierre Gramegna et Michel-Edouard Ruben (PHOTO: P. MATGÉ)